



Commune de Cranves-Sales

Avis d'ouverture d'une enquête publique

Le Maire de la commune de Cranves-Sales informe le public qu'il a prescrit sur le territoire de la commune une enquête publique portant sur

un lotissement de 80 parcelles à vocation artisanale essentiellement et industrielle et tertiaire minoritairement, dans la future zone d'activités économiques dite de Borly 2 aux lieuxdits cadastraux : les Esseims, Vuarchet, Tattes de Borly Sud et les Cassières,

La décision attendue à terme et nécessitant l'enquête publique, est un permis d'aménager en vue d'un lotissement de 80 parcelles pour la future zone d'activités à vocation artisanale essentiellement et industrielle et tertiaire, dite de Borly 2.

Cette enquête se déroulera du mercredi 02 mai 2018 au vendredi 15 juin 2018 inclus.

Siège de l'enquête et permanences du commissaire enquêteur

Le siège de l'enquête se situe à la mairie de Cranves-Sales.

Le commissaire enquêteur est Monsieur Jean-François TANGHE. Il se tiendra à la disposition du public afin de recevoir ses observations en mairie les

- Jeudi 03 mai 2018 de 14h00 à 17h00,
- Mardi 15 mai 2018 de 8h30 à 12h00,
- Mardi 12 juin 2018 de 13 h30 à 17h00.

Mise à disposition du dossier et horaires de consultation

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés à la mairie de Cranves-Sales.

Ils seront tenus à la disposition du public du mercredi 02 mai 2018 au vendredi 15 juin 2018 inclus, aux jours et heures d'ouverture du service de l'urbanisme de la mairie, les :

- lundi : de 13h30 à 17h00,
- mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Le dossier est également consultable sur le site internet communal à l'adresse suivante : <http://www.cranves-sales.fr>

Un ordinateur est également disponible en mairie de Cranves-Sales (1^{er} étage) pour la consultation en ligne du dossier d'enquête (mêmes horaires que pour la consultation du dossier écrit).

Observations du public

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations

→ sur le registre d'enquête,

→ ou les transmettre par écrit à l'adresse suivante :

Enquête publique pour la future zone d'activités de Borly 2

Monsieur le commissaire enquêteur

Mairie de Cranves-Sales

139 rue de la Mairie

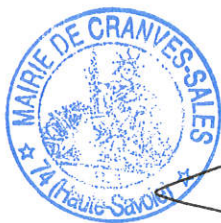
74380 CRANVES-SALES,

→ ou les transmettre par mail, sur le registre d'enquête dématérialisé, mentionné à l'adresse suivante : enquetespubliques@mairie.cranves-sales.fr

Rapport du commissaire enquêteur

A la fin de l'enquête, le registre d'enquête sera clos et signé par le commissaire enquêteur qui disposera d'un mois après la clôture de l'enquête pour transmettre au maire de la commune de Cranves-Sales le dossier avec son rapport dans lequel figureront ses conclusions motivées.

Toute personne pourra prendre connaissance à la mairie (selon ses horaires d'ouverture habituels), pendant une durée de un an, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur. Ce rapport sera également disponible, pendant la même durée, sur le site internet de la commune : www.cranves-sales.fr.



Le Maire,
Bernard BOCCARD